

Effet pervers des certificats verts : augmentation de 3,5 millions d'euros du coût énergétique annuel des PME du secteur de la chimie et des sciences de la vie.

Bruxelles, le 03 octobre 2012 - A partir du 1er octobre 2012, le tarif pour l'obligation de service public pour le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie passera de 1,18 euros/MWh à 5,94 euros/MWh, soit un tarif 5 fois plus élevé que la surcharge actuelle. Cette hausse sera particulièrement ressentie par les PME qui en moyenne verront chacune leur facture d'électricité augmenter de 50.000 euros par an.

Comme le mentionne la CREG (décision du 27 septembre 2012), il existe actuellement un déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts, trop abondants sur le marché (surplus actuel de 4 millions de certificats verts). Elia, contraint de racheter ces certificats verts répercute directement ce surcoût sur le tarif des transports d'électricité de tous les clients du réseau de distribution électrique en augmentant la surcharge liée aux certificats verts de 4,76 euros par MWh. La situation pourrait en outre durer étant donné que, selon la CWaPE, ce déséquilibre entre l'offre et la demande pourrait persister jusqu'en 2020.

Selon essenscia wallonie, la fédération des industries chimiques et des sciences de la vie, cette mesure appliquée linéairement est insoutenable pour les entreprises de notre secteur. Ainsi, **une PME verra sa facture d'électricité augmenter en moyenne de 5%, soit de 50.000 euros par an.** Cette augmentation des coûts énergétiques menacera directement la compétitivité de nos entreprises par rapport à nos voisins européens. De plus, elle freinera le développement de nos sociétés et risquerait même d'être un frein à l'embauche, voire d'entraîner une réduction de personnel.

essenscia wallonie plaide en faveur de l'octroi de conditions particulières pour l'industrie permettant de garantir la pérennité des entreprises du secteur et de l'emploi.

Plus d'info:

Corine Petry, communication Wallonie, tél. 02.238.99.12, gsm: 0474 499 306
Frank Beckx, porte-parole essenscia, tél. 02 238 97 08, gsm 0476 80 94 74

A propos de essenscia wallonie

essenscia wallonie, la section régionale de essenscia pour la Région wallonne, représente et assiste ses entreprises affiliées dans les matières régionales wallonnes et communautaires. essenscia wallonie compte plus de **200 entreprises**, pour un total de **26.100 emplois** (66.000 emplois directs et indirects). essenscia wallonie mène également des actions de sensibilisation auprès de jeunes (conférences dans les écoles « La chimie et les sciences de la vie », Marathon de la Créativité...) afin de promouvoir les études techniques et scientifiques.

Pour plus d'informations, visitez www.essenscia-wallonie.be